



# l'école du collectif et de la Création

Maison  
de la  
Musique

Saison 2020-2021



Afin d'organiser les (ré)inscriptions dans le respect des mesures sanitaires, merci de remplir le bulletin en ligne disponible sur le site de la 4CPS. Un rendez-vous, vous sera attribué pour finaliser l'inscription administrative sur les créneaux ci-dessous :

- > Mercredi 26 août : 17h - 20h à Sillé
- > Jeudi 27 août : 17h - 20h à Conlie
- > Vendredi 28 août : 17h - 20h à Sillé
- > Lundi 31 août : 17h - 20h à Conlie
- > Mardi 1<sup>er</sup> septembre : 17h - 20h à Sillé
- > Jeudi 3 septembre : 17h - 20h à Conlie
- > Vendredi 4 septembre : 17h - 20h à Sillé



Maison de la Musique de la 4CPS  
489 route Paul Scarron - 72140 Sillé le Guillaume



02 43 20 05 09  
06 31 68 22 11



[www.musique.4cps.org](http://www.musique.4cps.org)



[maison.musique@4cps.org](mailto:maison.musique@4cps.org)

2020-2021

## UNE ANNÉE PARTICULIÈRE

A l'occasion de la fin de son mandat, je tiens ici à rendre un **hommage sincère et reconnaissant à Mme Ginette Sybille pour son engagement en faveur de notre établissement**. Vice-présidente en charge de la Commission Culturelle depuis 2005, maire de Crissé jusqu'en 2020, a suscité et accompagné le développement de l'école de musique avec beaucoup de pertinence: on lui doit notamment le nom et le projet de « **Maison de la Musique** », sa continuité au travers de la fusion territoriale et le soutien de la collectivité au projet d'établissement validé en 2018. Ouverte, bienveillante, Ginette Sybille a su, avec constance et détermination, convaincre ses pairs, saisir toutes les opportunités et permettant de développer l'accès à l'enseignement musical sur notre territoire : un grand merci de la part de tous les usagers et enseignants pour ces 15 années d'investissement au service de la culture et pour la confiance dont elle nous a honoré ... bonne route Mme Sybille !

**Lors de la crise sanitaire du printemps 2020, l'activité de l'école de musique a été suspendue pendant près de 3 mois** : plus de cours en présentiel, plus d'interventions dans les établissements scolaires et annulation de l'ensemble des concerts et manifestations culturelles... un vrai « coup dur » pour notre établissement qui a vu sa belle dynamique de développement stoppée net.

Nous avons tenté d'assurer une "continuité pédagogique" par l'enseignement "à distance", mais celui-ci s'est révélé plus ou moins dysfonctionnel du fait de problèmes techniques et de défaut de maîtrise des outils numériques... même s'il a permis de maintenir chez les plus motivés un certain niveau de pratique. Cette crise aura au moins permis de mettre à jour nos lacunes en la matière : Nous avons donc ouvert une réflexion sur l'équipement et la formation aux

Afin de faciliter l'accès aux activités, la Maison de la Musique propose 2 "annexes" sur Conlie :

- une salle d'éducation musicale du Collège André Pioger (20 Rue de Neuvillalais),
- une salle au 22 rue du Docteur Repin (à côté de l'école primaire), pour certains cours d'instrument.

**Renseignez-vous !**



"outils numériques", aussi bien en direction des usagers que des enseignants, afin de proposer bientôt une meilleure intégration informatique de notre enseignement artistique.

**La reprise d'activité, autorisée à partir du 9 juin**, fut partielle car soumise à un protocole sanitaire strict qui proscrit les répétitions des orchestres et des chorales, ainsi que les concerts "en salle".

Nous organisons donc les inscriptions pour la rentrée prochaine dans un contexte encore fragile du point de vue sanitaire : nous devons probablement adapter nos activités aux préconisations qui seront prodiguées en septembre.

**Pour autant, nous maintenons notre "projet pédagogique", structuré autour de la pratique collective et de la représentation publique, dynamisées par des projets artistiques qui donnent la part belle à la création musicale.**

Ainsi, le projet "**La Caravane Bleue**" créé par l'artiste **Pablo Elcoq** et qui réunit une vingtaine d'élèves et 10 enseignants, sera reporté à l'automne, soit sous forme de concert si nous y sommes autorisés, soit par la réalisation d'un CD vidéo permettant de faire aboutir le travail des élèves et enseignants et de procéder aux évaluations de fin de 1<sup>er</sup> cycle.

De même, nous reportons à l'automne **le projet "fest noz et danses bretonnes" de l'atelier "musiques celtiques"** qui complète notre cursus "musiques traditionnelles"

Enfin, nous devrions pouvoir proposer des **interventions musicales aux écoles élémentaires du territoire** grâce au recrutement d'un nouvel enseignant (titulaire du DUMI) à la rentrée.

Nous espérons ardemment que les circonstances nous permettront d'accueillir le plus d'usagers possible, d'organiser autant de représentations que nécessaire, pour continuer de partager le plaisir de jouer ensemble.

**Bruno Michel**

*Directeur de la Maison de la Musique*

## Équipe PÉDAGOGIQUE

**Bruno MICHEL :**

*direction, guitare électrique, musiques actuelles*

**Osmany DAISSON**

**NORDET :**

*guitare classique, basse, musiques cubaines*

**Marcel LAMBERT :** *piano,*

*synthétiseur, accordéon*

**Nathalie TROTTIN :**

*flûte, éveil musical,*

**Antoine HERVE :**

*Initiation et musiques actuelles*

**Frédéric GUILBERT :**

*piano, cuivres, jazz*

**Piéric LE TEISSIER :**

*batterie, percussions*

**Claude DUTERTRE :**

*cuivres*

**Anne MUT :**

*violon, piano*

**Elie NOURRY :**

*saxophone, FM*

**Fabien BOURRAT :**

*clarinette, orchestre*

**Jean François LE COZ :**

*accordéon diatonique, musiques celtiques*

**Frédérique POSLANIEC :**

*chant*



Pour les  
**ENFANTS**



**Éveil musical 1** (4 / 5 ans) :  
*Atelier collectif de 45 minutes hebdomadaire.*

**Éveil musical 2** (5 / 6 ans) :  
*Atelier collectif d'1 heure hebdomadaire.*

Écouter, chanter, danser, jouer, frapper, souffler, etc. dans une approche ludique de **découverte du monde sonore.**

**Cycle Initiation 1 & 2** (débutants de 7 à 10 ans) : *Atelier collectif d'1 heure hebdomadaire*

**Accueille les débutants pour leur permettre de s'initier aux pratiques de base** et d'opérer un **choix d'instrument** en vue de leur insertion dans le cursus classique ou musiques actuelles.

**Cycle découverte :**  
**Initiation + découverte instrumentale**

Pour faciliter le **choix d'instrument**, l'Initiation peut être couplée avec un **"Cycle Découverte"** qui permet à l'élève d'essayer 4 instruments dans l'année.

Pour les  
**JEUNES & ADU**

**CURSUS =**

**Formation Musicale**  
*(1 heure en collectif)*

+  
**Apprentissage Instrumental**  
*(30 mn en individuel)*

+  
**Orchestre**  
*(1h à 1h30 en collectif)*

**Formation Musicale**  
**"classique" (FM) :**

*À partir de 8 ans,*  
**Cours collectif d'1 heure hebdomadaire,**

Pour piano, guitare, flûte, violon, clarinette, saxophone, cuivres, accordéon chromatique (ou tout instrument pour les moins de 11 ans).

Le cours se déroule en partie **avec les instruments** et en partie sur des **pratiques vocales et corporelles** qui permettent d'acquérir les compétences **mélodiques et rythmiques**, les éléments de **langage et de culture musicale** et de fixer les **modes de symbolisation** sur partitions (**sofège**).

*5 niveaux (dont 1 "adulte") sont proposés en fonction de l'âge et du niveau de l'élève.*



Pour les élèves mineurs, l'inscription en " Formation Musicale " (FM, FMA ou FMT) est obligatoire pour accéder à l'apprentissage instrumental.

Le cursus d'apprentissage se déploie sur 2 "cycles" de 3 à 5 ans chacun, aboutissant à des évaluations organisées autour des projets artistiques annuels et d'un Conseil des professeurs.



### Formation "Musiques Actuelles" (FMA) :

*À partir de 11 ans,*

*Cours collectif d'1 h à 1 h 30 hebdomadaire,*

Pour batterie, basse, guitare électrique, synthétiseur, claviers, chant, accordéon

Le cours se déroule sous forme de répétition instrumentale du groupe dans l'objectif de **la scène, la création, la maîtrise des différents matériels, l'émergence d'un projet collectif autonome**. Les partitions, tablatures et grilles peuvent être utilisées dans la mesure où un temps d'**apprentissage de la codification** est mis à profit au cours de la séance. On y étudie aussi les éléments de langage et de culture musicale partie prenant dans les musiques actuelles.

*5 niveaux (dont 1 "adulte") sont proposés en fonction de l'âge et du niveau de l'élève*

### Formation "Musiques Traditionnelles" (FMT) :

*À partir de 11 ans, tous instruments,*

*Cours collectif de 2 heures tous les 15 jours,*

Découverte et mise en place d'un répertoire de **musiques celtiques " à danser"**.

### Apprentissage instrumental

*âge pour débiter variable en fonction de l'instrument,*

*Cours individuel d'1/2 heure hebdomadaire*

*ou semi collectif (2 à 3 élèves) d'1 heure hebdomadaire*

*Instruments proposés :*

Guitare, piano, violon, flûte, clarinette, saxo, trompette, trombone, tuba, contrebasse, accordéon chromatique. batterie, guitares électrique ou acoustique, basse électrique, synthétiseur, chant, accordéon diatonique.



# Les ateliers de PRATIQUES COLLECTIVES

« **Le Grand Ensemble** » sous la direction de Bruno Michel, réservé aux participants du projet « La Caravane Bleue »  
1h30 le mercredi après-midi

## **Expression vocale adulte :**

Frédérique Poslaniec

Cours collectif, un mercredi par mois de 19h30 à 21h30.

**Ensemble de flûtes :** Nathalie Trottin

**Ensemble de guitares :**

Osmany Daïsson Nordet

Ouvert aux élèves des classes instrumentales, 1 heure hebdomadaire (jour/ heure à déterminer)

## **Atelier de pratique amateur adulte** (sous réserve d'inscription)

1 heure hebdomadaire en collectif  
En fonction des projets ou désirs des inscrits : musiques actuelles, jazz, variétés ...

## Une programmation CULTURELLE

En étroite collaboration avec les acteurs locaux, la Maison de la Musique propose tout au long de l'année une série de **rendez-vous musicaux**, permettant aux élèves et aux habitants de montrer leurs réalisations, de rencontrer des artistes de qualité, de s'enrichir culturellement :

**Concerts, auditions trimestrielles, stages et master-class.**

La participation à ces manifestations constitue un élément incontournable de l'apprentissage musical.

La pratique musicale en orchestre ou en groupe est un des aspects principaux de l'apprentissage... et l'objectif premier du musicien ! Au-delà des cours de FM et FMA qui permettent aux élèves de s'initier et se perfectionner au jeu collectif, nous proposons plusieurs ateliers pour compléter notre offre, en particulier en direction des jeunes confirmés et des adultes. Ces ateliers sont accessibles gratuitement aux élèves inscrits en "cursus" :



En collaboration avec  
**L'ÉDUCATION NATIONALE**

Conformément aux missions d'un établissement d'enseignement artistique, la Maison de la Musique est partie prenante dans des dispositifs de sensibilisation et de pratique musicale en milieu scolaire :

### **Interventions en Milieu Scolaire**

Un programme d'IMS sera mis en œuvre cette année dans les écoles primaires ou maternelles du territoire qui le désirent, afin de développer des projets musicaux avec les enfants et les enseignants



### **L'Orchestre au Collège Paul Scarron :**

Une soixantaine de collégiens, encadrés par 7 enseignants, apprennent à jouer tous les mercredi matin en grands orchestres ou en petits groupes : flûtes, clarinettes, saxophones, trompettes, cors, trombones, tubas, basses et percussions sont mis à disposition des élèves pour constituer 3 orchestres qui se produisent à plusieurs reprises sur le territoire.

### **L'orchestre au Collège André Pioger :**

Destiné à accompagner la chorale du collège dans ses projets de spectacles, cet orchestre d'une dizaine de jeunes, plutôt d'inspiration « musiques actuelles » est encadré par 3 enseignants (batterie / percussions, basse / guitare, piano / claviers).



### **Les Ateliers Découverte au Collège St Cœur de Marie :**

Depuis plusieurs années, des enseignants sont mis à disposition pour initier les jeunes à la guitare, aux percussions, au synthétiseur ainsi qu'à la pratique des musiques actuelles.

Soutien à la  
**PRATIQUE AMATEUR**

### **La Chorale "Génération Mouvement" :**

Animée par Marcel Lambert, cette chorale accueille tous les Aînés qui ont envie de chanter, dans une ambiance de partage, de rencontre et de loisir.



### **Accueil des Chorales "Do Hit" :**

Depuis janvier 2018, la Maison de la Musique accueille les répétitions des 2 chœurs de cette fameuse association silléenne.

Saison 2020 /2021



Les

# TARIFS 2020-2021



1 pers/fam



2 pers/fam



3 pers/fam



4 pers/fam

**CURSUS ①** <sup>(\*)</sup> : Instrument (1/2h individuel) +  
Formation Musicale + Pratique Collective (1h collectif)

336 €

285 €

252 €

234 €

**CURSUS ②** <sup>(\*)</sup> : 2 Instruments (2\*1/2h individuel) +  
Formation Musicale + Pratique Collective (1h collectif)

600 €

520 €

472 €

445 €

**INSTRUMENT SEUL** (1/2h individuel)

306 €

260 €

229 €

215 €

**CYCLE DÉCOUVERTE** (1/2h individuel – 1h Collectif)

300 €

270 €

240 €

234 €

**PRATIQUE COLLECTIVE SEULE** <sup>(\*\*)</sup> (1h collectif)

95 €

55 €

40 €

40 €

**ÉVEIL MUSICAL ①** (45mn en collectif)

78 €

58 €

43 €

43 €

**ÉVEIL MUSICAL ② et INITIATION** (1h en collectif)

95 €

70 €

50 €

50 €

**CHORALE ADULTES** (2h en collectif/mois)

110 €

**LOCATION d'un INSTRUMENT**

Pour la pratique au sein de l'école ... 95 €

Pour la classe orchestre ... 40 €/an

**Les tarifs s'appliquent pour l'année scolaire entière, toute inscription vaut engagement pour toute cette période. Le rythme annuel ou trimestriel de facturation est défini au moment de l'inscription.**

<sup>(\*)</sup> Réduction de 10% pour les élèves des collèges Paul Scarron et Saint Cœur de Marie de Sill-le-Guillaume ainsi que pour les élèves du collège André Pioger à Conlie participant à "l'orchestre au collège" sur le cursus la 1<sup>ère</sup> année d'inscription à la maison de la musique.

<sup>(\*\*)</sup> Tarif à 55 € pour les élèves ayant participé 3 années à l'Orchestre au collège.